

FAVORISER LE DIALOGUE TERRITORIAL SUR L'EAU



*Récits
d'expériences*

**Des concertations
accompagnées par l'Ifrée
dans le bassin Loire-Bretagne**



INTRO

L'Ifreé accompagne l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne depuis plusieurs années pour la mise en œuvre du dialogue territorial auprès des acteurs concernés par la gestion intégrée de l'eau à l'échelle de territoires hydrographiques cohérents.

Cela passe à la fois par la formation des techniciens-ne-s/animateur-s-ice-s à la mise en œuvre de la participation au sein de leurs projets, par la sensibilisation des élu-e-s sur les enjeux, modalités et conditions du dialogue, mais aussi par l'accompagnement des structures qui souhaitent instaurer un moment de dialogue à l'occasion d'un projet spécifique.

Nous faisons ici un retour de ces expériences portées par des collectivités en charge de programmes eau et que nous avons accompagnées.

Ce retour d'expériences a pour but tout à la fois d'illustrer ce que peuvent être les démarches de dialogue entre acteurs sur la question de l'eau, ce qu'elles produisent concrètement sur les territoires et de tirer quelques points de repère qui pourront être utiles aux futurs opérateurs et commanditaires.

Autant de chantiers complémentaires pour faire du bassin Loire-Bretagne un véritable territoire apprenant en matière de dialogue sur l'eau. ■

SOMMAIRE

CONCERTATIONS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES RE-SOURCES

Concertation pour la préparation du programme Re-Ressources du SECO **3**

Concertation pour la préparation du programme Re-ressources du SIEPDEP . . . **8**

Concertation pour la préparation du programme Re-Ressources du SEV **13**

AUTRES CONCERTATIONS OU CONSULTATIONS

Concertation dans le cadre de la préparation du programme d'actions du CTMA du SIGIV **18**

Participation à la consultation publique sur la révision du SDAGE sur le bassin Loire Bretagne **23**

Concertation sur la mise en place d'une instance participative citoyenne permanente accolée à la CLE du SAGE Clain **28**

CADRE *général*



Les trois premières expériences présentées portent sur des programmes Re-Sources.

Les programmes Re-Sources sont des programmes territoriaux d'engagement volontaire pour la reconquête de la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable. Ils sont portés par les syndicats de distribution d'eau potable et proposent des actions à destination de tous les acteurs concernés. Ils visent en particulier les professionnels de l'agriculture (agriculteur-rice-s et OPA) mais également les collectivités, le grand public, les scolaires...

Initiés au début des années 2000, ces programmes visent des changements de pratiques professionnelles (en agriculture, dans les collectivités pour l'entretien des routes et des espaces urbanisés...) ou individuelles (jardinage familial, activités de loisirs, assainissement...). Des actions globales sont ainsi définies et menées sur des bassins d'alimentation de captage (BAC) en eau potable.

Devant le constat de la difficulté à mobiliser les acteurs concernés sur les actions proposées et parce qu'il s'agit aussi d'un

choix de gouvernance, l'AELB a affiché la volonté de faire de ces programmes de véritables projets de territoire dont la préparation donne lieu à un dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés.

C'est ainsi que l'Agence a encouragé les programmes Re-Sources à engager des dispositifs de concertation. L'Ifrée en a accompagné plusieurs qui font l'objet d'une présentation ci-après.

L'AELB promeut également cet esprit de gouvernance territoriale auprès de tous les acteurs des politiques de l'eau du territoire.

L'Ifrée a ainsi accompagné, en plus des territoires Re-Sources, un syndicat de rivière et également une consultation sur le SDAGE et une concertation sur la mise en place d'une instance citoyenne sur un SAGE.

Pour l'ensemble de ces dispositifs de concertation ou consultation des acteurs, notre trame d'intervention est commune (cf. schéma au verso), à chaque fois cependant elle se décline en s'adaptant au contexte (cf. schémas introduisant chaque expérience et indiquant les particularités mises en œuvre). ▀

Glossaire

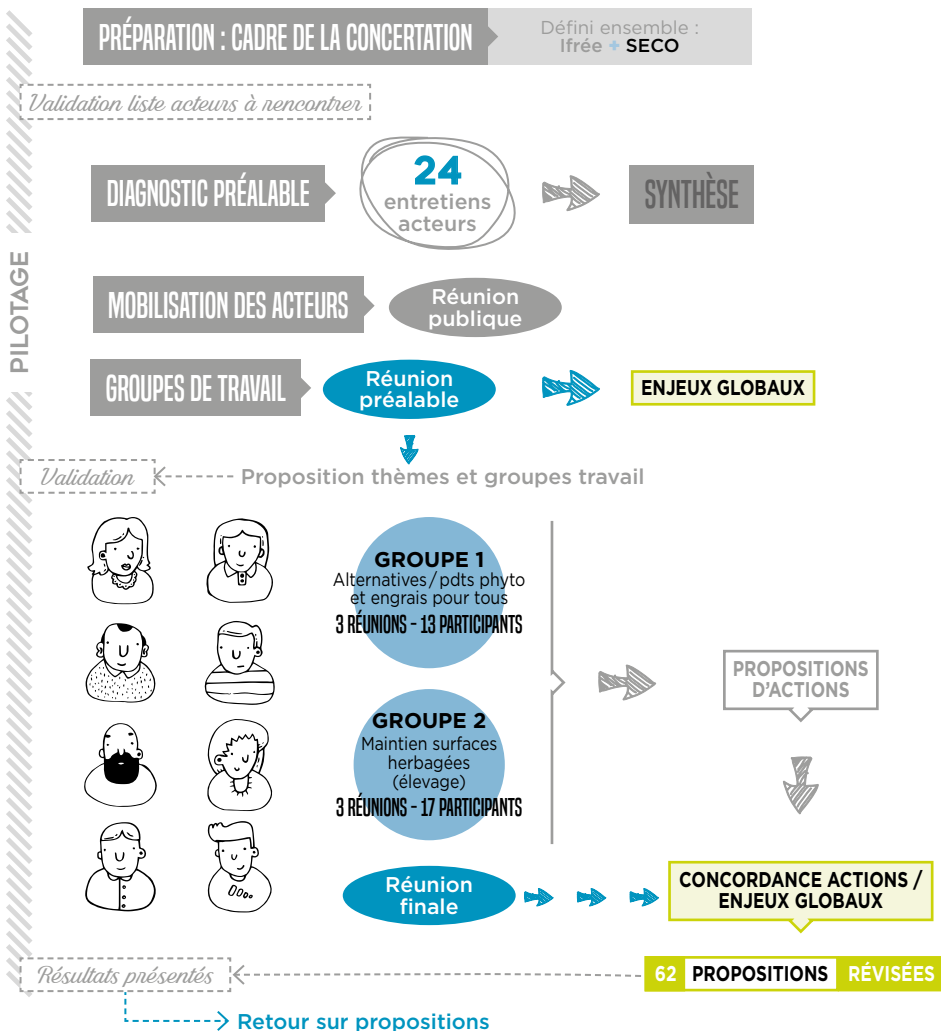
AELB : Agence de l'Eau Loire-Bretagne
BE : bureau d'études
CLE : commission locale de l'eau
CTMA : Contrat territorial milieux aquatiques
MAE : mesures agro-environnementales

OPA : Organisation Professionnelle Agricole
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION POUR LA PRÉPARATION DU PROGRAMME D' ACTIONS RE-SOURCES DU SECO

Le bassin versant du **Syndicat des Eaux du Centre Ouest (SECO)** alimente en eau 40 000 personnes grâce à 12 captages et concerne 240 agriculteurs.

MENÉE DE LA CONCERTATION AU SECO



Ce que le pilote du dispositif en dit :

ÉLÉMENTS D'ANALYSE DU CHARGÉ DE MISSION QUI A PILOTÉ LE PROJET

Sur ce territoire, l'AELB a souhaité qu'un effort particulier soit fait pour mieux cibler les enjeux. Nous avons donc réfléchi ensemble à la modalité qui permettrait de répondre à cette attente. C'est ainsi que nous avons ajouté à notre proposition initiale deux **temps de travail destinés aux élu-e-s et acteurs du territoire volontaires**. Le premier a mobilisé une trentaine de participant-e-s et a permis une **approche collective de la formulation et du choix des enjeux prioritaires** du programme Re-sources. Cela a donné à ces participant-e-s une vision d'ensemble de la problématique à traiter, un centrage sur le bien commun qu'est l'eau du territoire, avant de plonger dans l'expertise de leur propre situation d'usager-ère-s de l'eau, pour ceux qui ont contribué par la suite aux groupes de travail.

De même, la perspective d'une réunion finale, pour enrichir le travail de chaque groupe et valider l'inscription des actions dans les orientations définies au démarrage, est un moteur pour les participant-e-s. Le fait de donner aux groupes la possibilité de voir la production des autres, leur permet aussi **d'acquérir une vision globale et une meilleure compréhension de la proposition et d'être davantage porteurs de ces actions** au moment de la mise en œuvre. Tous les participant-e-s n'étaient pas présents à cette réunion, mais les représentant-e-s de chaque groupe de travail, désigné-e-s pour présenter les actions élaborées par le groupe étaient là. La réunion était de nouveau destinée aux élu-e-s et acteurs du territoire, permettant à tous de s'approprier les résultats.

Les éleveur-euse-s, qu'il est souvent difficile de mobiliser compte tenu de leurs contraintes, **ont été présent-e-s** dans le groupe 2, grâce au fléchage d'un thème spécifique sur leur activité (quand on parle agriculture en général, ce sont toujours les céréaliers qui se déplacent) et des horaires adaptés. Le fait d'arriver à mobiliser ce public éloigné de ce type de dispositif est à la fois une réelle réussite et amène aussi quelques contraintes. La disponibilité des éleveur-euse-s restant très faible, la constance dans la participation aux 3 séances de travail a été moins importante dans ce groupe.



*Démonstration de désherbage mécanique
(action du programme Re-Sources)*



Rando au fil de l'eau avec rencontre d'acteurs (action du programme Re-Sources).

De plus, le manque d'habitude de s'exprimer en public demande une animation beaucoup plus présente et un soutien à la formalisation des idées et à l'écriture au sein des groupes de travail pour leur permettre d'aboutir à un résultat qui corresponde à leurs souhaits.

L'implication des élu-e-s et des animateur-ice-s Re-Sources dans le processus a été très bénéfique. Ces derniers ont été des personnes ressources pour les groupes de travail en apportant des données permettant d'avoir une vision claire et chiffrée de la situation. Mais ils ont aussi su se mettre à l'écoute des participant-e-s, créer une atmosphère accueillante, afin de favoriser la confiance et donc l'investissement dans le travail.

Ce type de démarche invite la-le professionnel-le en charge de ces programmes

à élargir son champ de compétences : technicien-ne ou expert-e, elle-il doit aussi devenir le liant, un-e « animateur-riche territoriale-e », pour que plus de personnes participent effectivement et que l'eau soit vraiment gérée collectivement. ■



Élèves ayant créé un jeu de l'oie sur l'eau dans le cadre du programme « ma commune se ressource ».

Ce que le commanditaire en dit :

TÉMOIGNAGE

Nicolas Moreau, animateur Re-Sources au SECO



La mise en œuvre d'une concertation était une démarche nouvelle pour nous. L'accompagnement de l'Ifrée nous a permis d'avancer sur ce terrain nouveau avec une méthodologie très rassurante, déclinant l'action en étapes successives.

La concertation a été l'occasion de mettre autour de la table des

acteurs qui n'ont pas toujours l'occasion d'échanger sur la thématique de la qualité de l'eau. Le cadre proposé permettait une mise en confiance et une liberté d'expression de chacun, offrant ainsi des conditions d'échanges constructives.

Sur le terrain, les résultats sont probants : on observe une mobilisation beaucoup plus importante des acteurs dans la mise en œuvre du second programme d'action. Pour illustration, le nombre de signataires du contrat de territoire (organismes mettant en œuvre des actions dans le cadre du programme Re-Sources) est passé de 5 pour le premier programme à 21 pour le second, élaboré en concertation !

Cette mobilisation intéresse particulièrement le domaine des OPA, assurant en partie la maîtrise d'ouvrage du programme d'actions agricoles et dont la participation était restreinte dans le premier programme. Mais elle a aussi été l'occasion de nouer ou renouer des liens avec des acteurs de la société civile qui n'avaient pas été suffisamment identifiés lors du premier contrat. Une association de jardiniers s'est ainsi investie dans l'opération « bienvenue dans mon jardin au naturel » sur l'ensemble du bassin, deux associations d'éducation à l'environnement ont participé à un groupe de travail à la suite de la concer-

tation, aboutissant au montage d'un projet de sensibilisation multi-acteurs à l'échelle de la commune, qui doit tourner sur les communes du bassin durant les 5 années du prochain programme.

La concertation est une formidable opportunité pour enclencher des dynamiques qui seraient difficiles à obtenir sans cette phase de travail en commun structurée. Néanmoins, l'animation quotidienne reste nécessaire pour entretenir cette dynamique, à l'issue du travail collectif. Il est donc important que les animateurs se mobilisent non seulement durant la concertation mais également pour accompagner tous les acteurs mobilisés dans la mise en œuvre concrète des actions par la suite. Pour ne pas perdre une partie du bénéfice du travail engagé, les relances ne sont donc pas à négliger !

Paroles de participants :

TÉMOIGNAGE

François Josse, animateur du SAGE Sèvre niortaise Marais poitevin

Une grande liberté dans la parole qui libère la créativité

Près de trois ans plus tard, je garde encore en mémoire la liberté dans la prise de parole et dans l'expression de chacun.

Les personnes sortaient de leur réserve

pour exprimer leur ressenti et dire leur vécu, ce sont des prises de parole qui marquent, car on ne les entend pas si souvent en réunion.

Cela permettait aussi à des élus d'entendre des éléments très concrets et pratiques :

le fait que les MAE ne sont pas payées dans des délais raisonnables, que le prix de la viande ne permette pas aux éleveurs de s'en sortir... Nous avons aussi pu par exemple discuter de la difficulté, pour les éleveurs souhaitant se lancer dans la vente en direct, à disposer d'espaces frigorifiques suffisants dans les abattoirs pour la maturation de la viande avant sa vente et garantir sa tendreté...

Dans les moments où on nous demandait d'imaginer des solutions, **toutes les idées étant accueillies, nous avons pu aller loin dans nos propositions**, jusqu'à par exemple imaginer de payer des vacances aux éleveurs ! (le maintien de l'élevage passe par le renouvellement des générations, dans un contexte où les jeunes n'imaginent pas renoncer aux congés, comme les anciens).

Ouverture sur des questions de fond

Les échanges ont permis de mettre en évidence les points qui posaient réellement problème aux éleveurs. Même si on faisait souvent le constat que les solutions potentielles n'étaient pas forcément de la compétence ou à l'échelle territoriale du SECO, ces travaux ont le mérite d'avoir ouvert des débats sur les questions de fond.

Sur certains aspects, les discussions se poursuivent aujourd'hui à une autre échelle, dans les échanges entre les animateurs des différents bassins Re-Sources, confrontés souvent aux mêmes problématiques. C'est le cas par exemple de la réflexion sur un label valorisant les productions issues des élevages respectueux de la qualité de l'eau.

Une dynamique qu'il serait intéressant de poursuivre

La concertation a fait que les gens se sont rencontrés, ont partagé leurs probléma-

tiques. C'est important, notamment pour un public d'éleveurs, qui sont rarement associés à ce type de démarche du fait de leurs faibles disponibilités. Le cadre proposé favorisait la convivialité : une salle pas trop grande, des moments de partage informels autour d'un pot.

Il serait d'ailleurs intéressant de profiter de la dynamique créée dans le groupe pour l'impliquer dans la phase opérationnelle et dans le suivi : lui permettre d'explicitier les actions proposées au-delà des mots écrits sur les fiches remises et de participer à la réflexion sur la mise en œuvre concrète sur le terrain. ”

TÉMOIGNAGE

Quentin Loqueville, Capfaye



La démarche de concertation a mis autour de la table des acteurs différents et pas seulement du monde agricole : **croiser les regards avec des élus communaux**

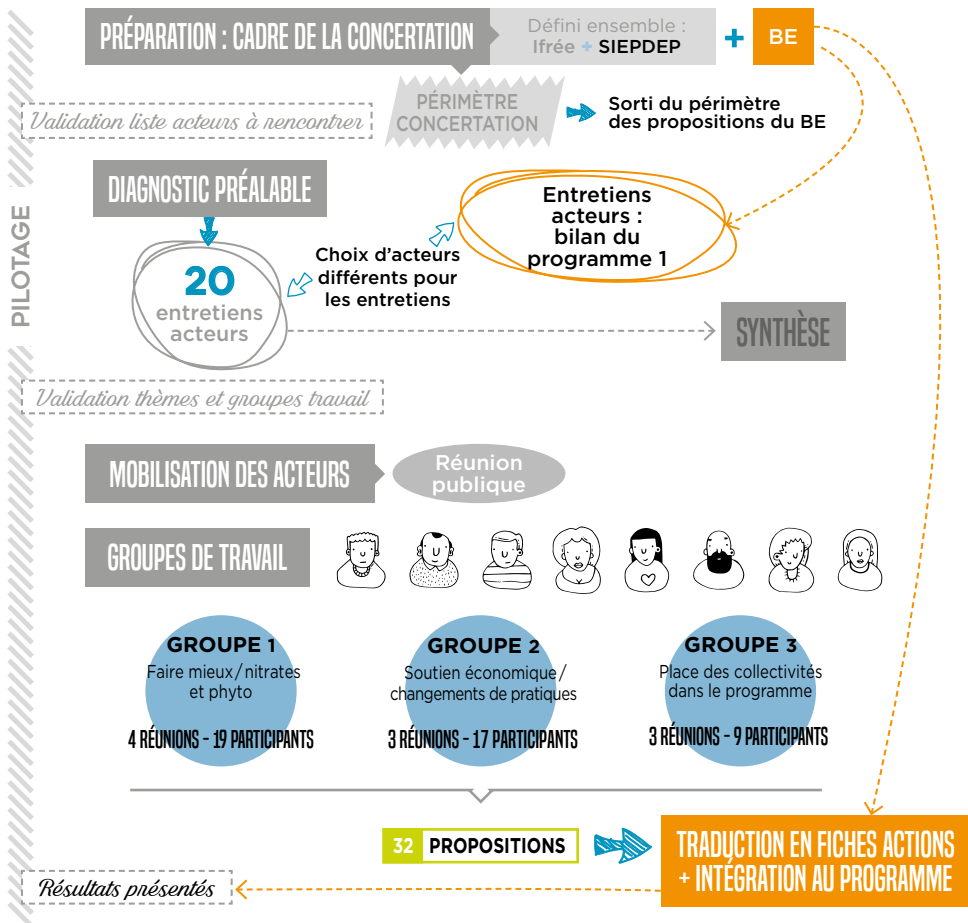
ou des membres de la société civile, dans les petits groupes de travail notamment, était enrichissant. Cela m'a permis également de **comprendre comment le syndicat travaillait avec les acteurs.**

Au final, **ce travail nous amène aujourd'hui à monter des actions en commun avec d'autres OPA**, alors que nous les aurions plutôt considérées comme concurrentes avant. Après la concertation, on se sent porteur d'un même projet et on est à même d'y travailler ensemble. Monter par exemple une action sur les couverts végétaux à plusieurs permet de toucher un plus grand nombre d'agriculteurs, de mutualiser les coûts et l'organisation, d'échanger et d'être plus riches en expériences ! ”

CONCERTATION POUR LA PRÉPARATION DU PROGRAMME D'ACTIONS RE-SOURCES DU SIEPDEP

Le **Syndicat Intercommunal d'Études, de Protection et de Distribution d'Eau Potable (SIEPDEP) de la Vallée de la Courance** alimente en eau 19 000 habitants sur 19 communes et exploite 1 million de m³ d'eau par an environ. Il gère 5 captages (forages en nappe - 20 mètres de profondeur environ dans la roche calcaire). 228 fermes exploitent des terres sur le bassin d'alimentation de ces captages.

MENÉE DE LA CONCERTATION AU SIEPDEP



Ce que le pilote du dispositif en dit :

ÉLÉMENTS D'ANALYSE DU CHARGÉ DE MISSION QUI A PILOTÉ LE PROJET

Articuler les travaux des participants et du bureau d'études

Il est très important de caler les champs d'exploration et les calendriers de chacun – la concertation avec les acteurs étant généralement plus étalée dans le temps que le travail habituel du bureau d'études (BE) –, pour permettre à ce dernier de se saisir des résultats de la concertation et de les intégrer au final dans son étude.

On peut avantageusement associer quand c'est possible le BE aux premières réunions des groupes afin qu'il puisse les alimenter sur la partie « diagnostic ». C'est ce qui a été fait sur le groupe traitant des filières notamment. En plus d'une contribution au diagnostic, le BE a été sollicité pour apporter un témoignage hors territoire sur la mise en place d'une filière économique pour une production de luzerne. Cela a donc contribué également à nourrir le groupe sur la vision des possibles.



Atelier mémaplan lors de la concertation.

La convivialité, pour favoriser l'authenticité des échanges

L'organisation logistique et la mise en place d'éléments concourant à la convivialité entre les participant-e-s crée des temps informels qui permettent d'instaurer un relationnel plus fluide par la suite. Cet élément peut être déterminant pour des gens qui se découvrent. **Il y a besoin de temps et d'informel pour générer de l'empathie entre les personnes et un minimum d'empathie est nécessaire pour que le dialogue fonctionne**, sinon les gens restent sur la réserve. Ici, chaque réunion de travail a été suivie d'un repas offert par le syndicat. Les participant-e-s y sont majoritairement restés, et les échanges en groupe de travail se sont ressentis positivement de ces liens tissés.

La prise en compte réelle des problématiques évoquées

Les participant-e-s peuvent être amenés à questionner des aspects qui ne sont pas dans le périmètre de compétences de la structure qui porte le dialogue. Accepter d'entamer la réflexion et de voir dans quel cadre elle peut se poursuivre, plutôt que de la considérer d'emblée comme hors cadre, est un vrai gage d'investissement pour les participant-e-s et aussi une bonne manière de favoriser la résolution des problèmes à tous les niveaux. Ici, la dimension économique des filières à mettre en place pour des cultures plus favorables à l'eau a été discutée même si elle ne dépendait pas du syndicat d'eau et semblait difficile à gérer à leur échelle.

Choisir la période, se donner du temps

Pour mobiliser certains acteurs comme les agriculteur-rice-s il y a des périodes plus ou moins favorables. Quand le calendrier administratif de remise d'un programme d'action contraint le déroulement de la concertation aux époques où les agriculteur-rice-s sont très mobilisé-e-s dans leurs champs, il est moins aisé de les réunir.

La période de décembre à mars est souvent la plus favorable. Ici la concertation menée entre mai et novembre n'était pas optimale en termes de saison et cela s'est ressenti dans le manque de disponibilité de certains participants pour aller au bout du travail.

Pour le groupe des particuliers, par contre, nous avons ajouté une réunion en fin de travail pour relire ensemble les fiches actions et les valider après regroupement

de certaines, modifications sur d'autres... cela a permis, avec ce groupe, un travail de délibération approfondie sur l'accord à transmettre au comité de pilotage.

Accompagner la concertation mais aussi le pilotage

Le comité de pilotage qui reçoit à la fin les propositions issues du travail des acteurs de terrain, n'est pas toujours préparé à traiter ce type de retour, ni à mesurer ce qu'il représente et son intérêt potentiel. Quand cela est possible, accompagner le comité pour qu'il s'approprie les accords produits dans les groupes de travail et qu'il mène un réel travail de délibération sur la base de ce document peut s'avérer nécessaire. Si cette partie de l'accompagnement n'est généralement pas prévue au démarrage, notre expérience nous a poussé à proposer d'accompagner le pilotage sur une action plus récente (cf. exp. Clain). ■



Herse étrille mise à disposition des CUMA par le SIEPDEP (action issue de la concertation).

Ce que le commanditaire en dit :

TÉMOIGNAGE

Olivier Caillé et Alexis Ingrand, animateurs du programme Re-Resources sur le bassin de la Courance (79) - SIEPDEP de la Vallée de la Courance



Le premier programme d'actions Re-Resources avait été écrit en interne puis soumis au comité de pilotage, pour le deuxième, nous souhaitions partir du terrain.

Des formations ponctuelles sur le dialogue territorial et les méthodes participatives avec l'Ifrée ainsi que l'engagement d'un syndicat voisin (le SEV) au même moment dans une concertation ont nourri ce projet. L'Ifrée y a apporté un savoir-faire que nous n'avons pas en interne pour animer des groupes de travail, avec une attention particulière à ce que tout le monde s'exprime et à faire aboutir les échanges à des propositions concrètes au final. Au-delà de l'animation, le savoir-faire en matière de conception du dispositif a été central. Si nous n'avions pas été accompagnés nous aurions sans doute imaginé les choses autour de deux réunions de travail au maximum. **La méthodologie proposée montre qu'il faut programmer un dispositif sur plusieurs mois, franchir des étapes bien identifiées, veiller à inviter tout le monde dès la réunion de lancement, organiser des groupes de travail distincts et les faire travailler sur 3 séances au minimum, avoir des comptes-rendus intermédiaires pour chaque phase de travail... la concertation**

ne s'improvise pas, si on décide d'y aller, il faut s'en donner les moyens.

Bien sûr, les fiches actions élaborées par les participants ne sont pas totalement abouties et elles demandent un travail technique important pour les opérationnaliser (un cabinet d'études - SCE, Nantes, experts agronomes notamment - a accompagné les animateurs de territoire pour cela). Ce travail de relecture amène aussi à écarter des fiches dont la faisabilité est trop incertaine et à en ajouter qui sont des demandes des financeurs du programme (celles-ci étant proposées par les animateurs lors des réunions de concertation). Le travail des participants est une contribution à l'élaboration du programme final, mais nous veillons à ne pas verrouiller les choses et à garder le maximum de propositions, même si certaines sont laborieuses à mettre en œuvre par la suite.



Parcelle expérimentale de couverts végétaux financés par le SIEPDEP (action issue de la concertation).

De la pertinence des propositions émanant du terrain

Alors que des actions qui étaient des figures obligées ajoutées au programme mais non produites par les participants n'ont pas trouvé de concrétisation sur le terrain, **certaines actions des participants dans lesquelles nous ne croyions pas forcément, ont finalement rencontré des opportunités de réalisation.** Une fiche sur le pâturage en système d'élevage par exemple, proposant d'accompagner une exploitation sur le sujet, nous semblait peu réalisable au vu de notre connaissance des agriculteurs du territoire, jusqu'à la rencontre avec des producteurs dont les exploitations se sont révélées propices à cette mise en œuvre. À l'inverse, le diagnostic d'exploitation et l'accompagnement individuel qui sont des demandes fortes de nos financeurs, intégrées à ce titre dans le programme, peinent à trouver de l'écho sur le territoire.

Une action sur la **mise en place d'une filière de légumineuses fourragères**, qui n'était pas considérée comme le cœur de compétence du syndicat, a cependant été retenue et connaît aujourd'hui un développement intéressant avec la réalisation d'une étude de marché pour évaluer les besoins et la possibilité de mettre en place une structure porteuse du projet et viable. Un répertoire des agriculteurs intéressés pour développer ces cultures et de ceux qui seraient prêts à acheter cette production

a été réalisé, recensant les volumes et les prix sur lesquels chacun pourrait s'engager. L'étude suit son cours et un groupe d'acteurs est associé à son suivi.

La concertation, un nouveau mode de fonctionnement

Une grande majorité des participants à la concertation sont systématiquement associés aux comités de pilotage Re-Sources afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'avoir un retour régulier sur l'avancée de la mise en œuvre des actions.

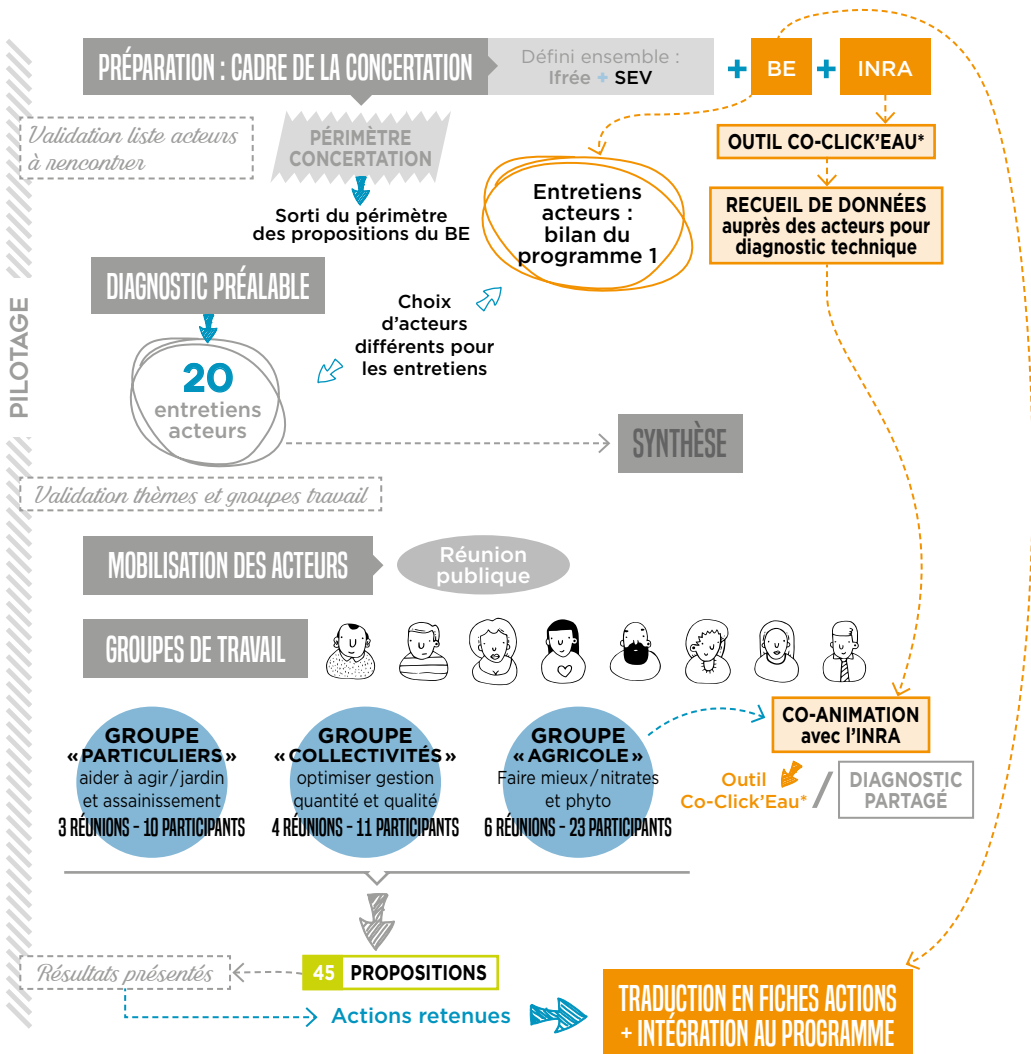
La concertation a été un moyen d'ouvrir les discussions avec un grand nombre d'acteurs. Nous continuons aujourd'hui à développer des partenariats sur le territoire, avec les acteurs impliqués mais aussi avec d'autres qui n'étaient pas forcément présents au moment de la concertation. Dans tous les cas, après avoir travaillé de cette façon et même si tous les objectifs n'ont pu être atteints, **il ne nous semble plus concevable aujourd'hui d'écrire un programme d'action sans y associer les acteurs !** C'est dans ce sens que nous réfléchissons au futur contrat Re-Sources... ”



CONCERTATION POUR LA PRÉPARATION DU PROGRAMME D' ACTIONS RE-SOURCES DU SEV

Le territoire du **Syndicat des Eaux du Vivier (SEV)**, aux $\frac{3}{4}$ agricole, concerne tout ou partie de 16 communes, dont une partie de la ville de Niort qu'il alimente en eau potable. Les 3 captages exploités correspondent à un système karstique, sujet à des circulations d'eau rapides ; 250 agriculteurs sont présents dans le périmètre de protection de ces trois captages.

MENÉE DE LA CONCERTATION AU SEV



Ce que le pilote du dispositif en dit : ÉLÉMENTS D'ANALYSE DU CHARGÉ DE MISSION QUI A PILOTÉ LE PROJET

LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION : CONJUGUER LES EXPERTISES

Dans la planification de la menée

Un bilan de la réalisation du premier programme est confié à un bureau d'études (BE). Il mène à la fois une évaluation technique des actions réalisées, une enquête de perception du programme auprès des acteurs concernés et travaille à l'élaboration des fiches action du prochain programme. Dans le même temps, l'INRA propose au syndicat d'être un territoire d'expérimentation pour Co-Click'eau (cf. p. 15).

La démarche de concertation menée par l'Ifrée s'inscrit dans ce contexte et va conjuguer les expertises pour les utiliser au mieux : des sujets de concertation circonscrits sont établis pour le travail des acteurs et ils sont sortis du champ d'investigation du BE dans sa partie « propositions ».



Atelier de concertation.

L'Ifrée et le BE se coordonnent pour ne pas solliciter les mêmes acteurs pour les entretiens préalables à la concertation. Le BE suspend son travail en attendant d'avoir le résultat des propositions issues de la concertation. La démarche Co-Click'eau est, elle, intégrée à la première partie de la concertation sur le diagnostic et les scénarios d'évolution partagés. Les premières réunions du groupe de travail sur le monde agricole sont donc co-animées par l'INRA, l'Ifrée et le Syndicat.

Dans l'animation des groupes de travail

Pour le groupe « agricole », l'enjeu pour l'Ifrée a été de rendre accessible à tous la présentation des données rassemblées par l'INRA, composant des tableaux assez complexes, et d'animer une réelle mise en partage des réactions autour de ces données. Par la suite, les scénarios validés au travers de l'outil Co-Click'Eau ont fait l'objet de temps de travail pour les traduire en actions concrètes permettant d'évoluer vers ces scénarios souhaitables. Sur les autres groupes, d'autres expertises ont été sollicitées : une présentation des problématiques de jardinage et de la conscience des jardiniers par l'association Vent d'Ouest qui anime un jardin partagé, une présentation des problématiques de la ressource en eau sur le territoire par le SEV, un bilan du premier programme par le bureau d'études...

La participation des animateur·rice·s du SEV et des élus aux différents groupes de travail a été très favorable : cela rassurait les gens, leur permettait de faire du lien, leur donnait à voir que leur parole était écoutée par les bons interlocuteurs. ■

Ce qu'un partenaire en dit :

TÉMOIGNAGE

Florent Levavasseur, INRA



En 2015, j'avais été missionné pour mettre en œuvre Co-Click'Eau sur le territoire du SEV.

Co'click'eau est une démarche de concertation entre acteurs d'une aire d'alimentation de captage qui doit permettre de

prendre en compte les contraintes de chacun pour optimiser un scénario d'évolution des pratiques culturelles.

Après un état des lieux partagé, chaque acteur exprime ses souhaits. Intégrés dans l'outil informatique d'optimisation sous contrainte, il en ressort une proposition sous forme de pourcentage de surface à cultiver selon telle ou telle pratique...

En général, le 1^{er} scénario n'est pas le bon, il ne fait que mettre en évidence les contraintes ou les souhaits auxquels les acteurs n'avaient pas pensé dans un premier temps... Il peut donc y avoir un certain nombre d'allers-retours avant d'aboutir à un scénario qui mette tout le monde d'accord. Le fait que l'Ifrée et le SEV soient à la manœuvre sur l'animation, me permettait d'être pleinement dans mon rôle d'expert et d'intervenir pour des éclairages techniques. **L'effort de vulgarisation, la pédagogie, les reformulations et la façon de poser le débat des animatrices ont sans doute aidé certaines personnes à rentrer dans le sujet plus facilement.**

Ce que le commanditaire en dit :

TÉMOIGNAGE

Marion Beauvallet, coordinatrice du Programme Re-Resources du Bassin d'Alimentation de Captage du Vivier



Une concertation nécessaire qui a atteint ses objectifs

En 2015, notre collectivité se devait d'écrire un programme de reconquête de la qualité de l'eau pour les cinq années à venir.

On nous deman-

dait qu'il soit ambitieux. Pour répondre à cet objectif, il nous apparaissait primordial qu'il tienne compte des réalités de chacun sur le territoire. La nécessité de mettre en

œuvre un dispositif de concertation est devenue une évidence.

Nous attendions de celui-ci qu'il nous permette d'impliquer plus d'acteurs, d'élargir le champ du questionnement et de co-élaborer les propositions d'actions. Nous pouvons dire que notre progression est réelle : nous avons aujourd'hui **38 signataires du contrat Re-Resources**, engagés à mener ou favoriser des actions (partenariats techniques et financiers), **40 à 50 fiches actions** produites couvrant des sujets très larges et des acteurs mobilisés dans la durée.

Le travail avec les entreprises rendu possible au final par la concertation

Si les entretiens préalables avaient échoué à faire participer aux débats des entrepreneurs ou salariés d'entreprises des secteurs concernés par la qualité de l'eau (entretien d'espaces verts, entretien de toitures et façades...), les résultats de la concertation nous ont donné des arguments pour retourner vers eux. Modifier des pratiques pour qu'elles soient plus favorables à la qualité de l'eau peut avoir un coût économique ou faire craindre une perte de clientèle. **Quand on peut faire valoir que la demande vient de la société civile et annoncer un chiffre conséquent d'habitants demandeurs, ça illustre l'existence d'un marché potentiel et ça permet d'avancer sur un partenariat.**



Démonstration technique de binage agricole.

Une mobilisation des acteurs dans la durée

La concertation est une façon de travailler avec les partenaires que nous déclinons maintenant sur toutes nos actions et sur le suivi de la mise en œuvre du programme. Cela s'est traduit par un retour à l'ensemble des participants sur les propositions d'actions qu'ils avaient faites au cours de la concertation, les raisons qui nous avaient conduit à en éliminer certaines mais à garder la majorité. Par la suite, **une fois par an, nous organisons une réunion de bilan sur l'avancée des actions de l'année passée et l'élaboration plus fine de celles de l'année à venir.** Elle est ouverte à tous et les anciens participants y sont particulièrement invités. Des actions peuvent y être réorientées au vu des résultats obtenus, d'autres peuvent être imaginées... **Le résultat est toujours plus riche que ce que nous aurions été en capacité de produire en interne ou même juste avec nos partenaires institutionnels.** Le retour du terrain est vraiment un plus dans ce projet.

Le fait que les actions ont été produites par les participants rend plus facile leur mobilisation pour la mise en œuvre : nous sommes légitimes à retourner vers eux sur cette base. Cela facilite même le démarchage d'autres personnes pour élargir le cercle de la participation : aller voir des habitants en leur proposant de travailler à partir de propositions faites par d'autres habitants est plus facile que s'il s'agissait de nos réflexions internes... **C'est aussi un outil utile aux élus : certains projets « difficiles » sont plus faciles à porter lorsque l'on sait qu'ils sont attendus par les citoyens.**

« Aujourd'hui, on a tous les acteurs du secteur agricole autour de la table »

Bien sûr, nous n'avons pas tout résolu en matière de conciliation des intérêts économiques avec les enjeux environnementaux mais le dialogue est ouvert. **Le fait de travailler avec tous aujourd'hui donne aussi une ampleur différente à nos actions :** là où nous organisons une journée technique chez un exploitant, nous en sommes aujourd'hui à programmer une semaine complète avec différentes coopératives qui proposent des visites et des ateliers de démonstration sur différents sites. Nous allons donc vers des actions plus impactantes avec davantage de relais au niveau du terrain.

Une montée en compétence professionnelle sur la concertation

Du point de vue personnel, j'avais suivi une formation courte de l'Ifrée sur le dialogue territorial 2 ans plus tôt, je voyais la pertinence de tester la démarche pour permettre aux acteurs de terrain de contribuer à l'élaboration de notre deuxième programme d'action. Avec l'appui de l'Ifrée j'ai pu envisager une mise en œuvre sécurisée. La co-animation suivie d'un retour de la formatrice-animatrice ainsi que les temps de co-préparation des différentes réunions ont été pour moi un moyen de consolider les méthodes acquises lors de la formation : affiner le choix de la technique d'animation en fonction de l'objectif visé, mesurer l'importance d'avoir un timing bien calé et d'établir le cadre et les règles de fonctionnement dès le départ pour pouvoir s'y référer sans confrontation si un participant en sort...

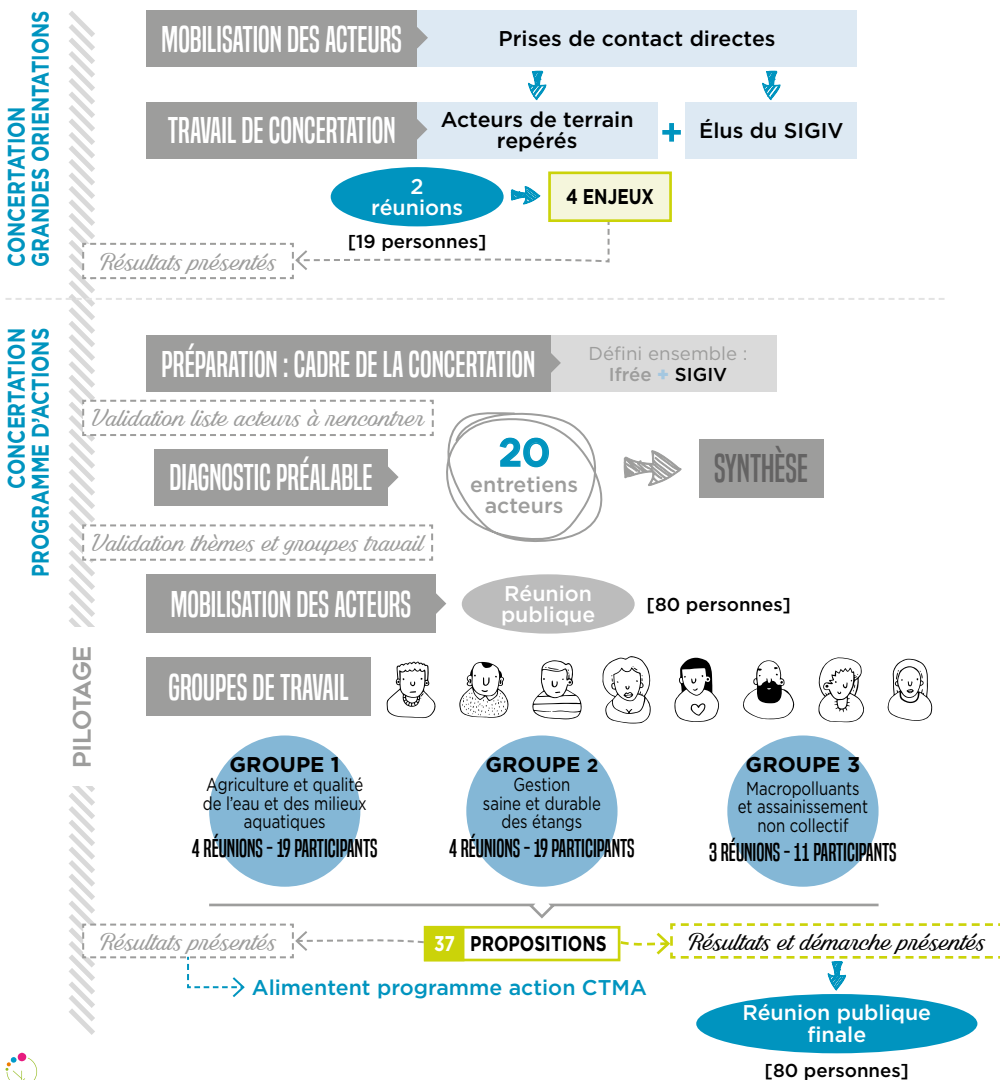
”



CONCERTATION DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DU PROGRAMME D'ACTIONS DU CTMA DU SIGIV

Le **Syndicat Intercommunal des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine (SIGIV)**, créé en février 2014, couvre 28 communes sur deux départements (Charente et Haute-Vienne).

MENÉE DE LA CONCERTATION CTMA DU SIGIV



Le SIGIV a pour mission la conduite, l'animation et la coordination de projets en vue de la gestion des rivières et des milieux aquatiques. Pour répondre à ces objectifs, les élus s'engagent dans un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) sur 5 ans. Ils ont à définir ce contrat, ses enjeux, et à en établir le programme d'actions, avec la volonté d'en faire un véritable projet de territoire permettant à la fois de mener une gestion intégrée de l'eau et de contribuer au développement du territoire.

Ce que le pilote du dispositif en dit :

ÉLÉMENTS D'ANALYSE DU CHARGÉ DE MISSION QUI A PILOTÉ LE PROJET

Les élus souhaitent compléter le diagnostic technique de la situation initiale, par une démarche de concertation. C'est sur ce sujet qu'ils font appel à l'Ifrée pour une première mission : définir en concertation les grandes orientations du CTMA dans une perspective de projet de territoire. Nous proposons une progression en



2 séances de travail de 3 à 4 heures chacune, visant à la fois à permettre aux élus du SIGIV **d'élargir leur vision des milieux et des problématiques** au contact d'autres acteurs du territoire, **d'identifier collectivement les enjeux du territoire** en lien avec la problématique des milieux aquatiques et de **co-définir et co-hiérarchiser les enjeux du CTMA** répondant au mieux à ceux du territoire, avec les acteurs sollicités pour cette première phase.

Au final, **4 enjeux structurants** sont retenus :

- Gestion durable des milieux aquatiques et ressource qualitative et quantitative en eau
- Contribution au développement du territoire
- Rôle moteur et fondamental des acteurs du terrain
- Projet de territoire intégrant CTMA, Politiques de l'Eau (SDAGE, SAGE) et contractuelles (Europe, État, Région, Départements, Intercommunalités)

Pour continuer à construire un projet collectif sur ces sujets, qui ne sont pas consensuels à la base, **les élus décident de poursuivre la démarche de concertation engagée dans la phase préparatoire du programme d'actions du CTMA.**



Réunir des intérêts variés

Pour la première phase, l'enjeu est de repérer les acteurs clés du territoire représentant l'ensemble des intérêts présents. Un groupe de travail de 19 personnes d'horizons divers est constitué : élus du SIGIV, élus de collectivités, responsables de syndicats des propriétaires d'étangs, responsables d'office du tourisme, responsable d'une association de pêche, responsables d'associations environnement, responsable d'un CIVAM, responsable d'un centre d'études forestières.

Une démarche de concertation permet d'engager un dialogue entre ces différents intérêts. Mais, parfois, elle est confrontée à des jeux d'acteurs, qui ne permettent pas d'atteindre pleinement cet objectif. Néanmoins, ces lobbies sont identifiés par les élus et les acteurs, qui en prennent acte. Ils vont alors chercher à construire une stratégie d'action à l'échelle du territoire en tenant compte de ces fragilités mais aussi de tous les atouts repérés par ailleurs.

Aujourd'hui les acteurs qui se sont investis mesurent l'apport d'une représentation de la diversité des intérêts dans les groupes de travail.

C'est l'assurance d'un projet partagé avec les acteurs concernés et ancré territorialement, prenant en compte les enjeux du territoire.

Alimenter les groupes de travail en données

Pour la seconde phase, sur les 3 groupes de travail, une animation participative a été proposée et des intervenants extérieurs ont parfois été sollicités pour apporter un éclairage à la demande du groupe. Un bureau d'études avait produit une situation initiale chiffrée pour chacun des groupes thématiques.

Le groupe travaillant sur les problématiques agricoles a également bénéficié d'un retour d'expérience du Syndicat Mixte Vienne Gorre ; de précisions sur la réglementation en vigueur, apportées par les DDT 16 et 87 ; d'apports sur le fonctionnement des zones humides par le Conservatoire des espaces naturels du Limousin.

Concernant la problématique « gestion des étangs », un intervenant extérieur a été mobilisé afin d'apporter les éclairages nécessaires au groupe sur la réglementation en vigueur.

Pour le groupe de travail sur le thème des macropolluants et de la qualité en eau potable qui recherchait des solutions pour qu'un plus grand nombre de particuliers réalisent l'aménagement et l'entretien de leur installation en assainissement non collectif, deux experts sont intervenus : le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), sur son organisation et missions ; l'association Charente Nature, sur l'impact des pratiques domestiques sur l'eau.

Ces apports permettent aux participant-e-s de monter en compétence sur le sujet traité et d'être en capacité de formuler des propositions structurées et avisées.

Installer une culture de la participation

Au démarrage, les élus étaient réticents à l'idée d'ouvrir la réflexion à d'autres acteurs. Les 2 premières séances de travail leur ont permis de mesurer l'intérêt de mettre en discussion des préoccupations qui font enjeux sur le territoire et de bénéficier de la réflexion des acteurs concernés pour proposer des actions concrètes et adaptées aux moyens disponibles de part et d'autre. Quand ils ont vu le résultat produit au bout de 2 séances de travail seulement, ils ont souhaité continuer cette démarche et ont identifié l'importance d'être accompagnés dans ce type de projet.

Les acteurs sollicités ont d'abord été étonnés qu'on leur demande leur avis à ce stade de la démarche. Ils ont joué le jeu, estimant que c'était une belle opportunité et sensibles à cette volonté de dialogue.

Ainsi, les groupes de travail ont été bien investis (19 participants à chaque fois) et les réunions publiques ont accueilli jusqu'à 80 personnes, ce qui est assez rare sur ce type de projet.

La démarche de concertation est une approche nouvelle autant pour les élus, que pour les acteurs du territoire, qui leur demande une forte implication. Cependant, **au fur et à mesure des étapes, les élus sont rassurés par le bon accueil fait à cette démarche par les acteurs mobilisés.** Ils souhaitent maintenir dans la durée cette dynamique.

Conforter la position du SIGIV dans le paysage

Le SIGIV a réussi à mettre autour de la table des acteurs jusque-là peu mobilisés et à susciter de leur part un intérêt et une motivation pour une implication plus importante dans la mise en œuvre des actions. **Cette démarche lui permet aussi de se rapprocher de partenaires et d'engager des relations de travail opérationnelles et réciproques.**

La menée de cette concertation est aussi un moyen de renforcer la reconnaissance dont le SIGIV bénéficie comme acteur incontournable sur les questions eau et milieux aquatiques.

Pour un participant, membre du comité syndical par ailleurs, ce dispositif lui a permis d'y voir plus clair dans ce que le SIGIV peut apporter au territoire, confortant ainsi sa fonction d'élu.

Une démarche à étendre ?

Au final, les acteurs impliqués ont acquis la conviction de l'intérêt de la méthode. Ils espèrent que le SIGIV maintiendra, dans la durée, des espaces de dialogue et de concertation. Les acteurs de terrain soulignent même qu'il serait intéressant d'ouvrir cette démarche de dialogue aux citoyen-ne-s, pour qu'il-elle-s puissent aussi être informés, comprendre l'action du syndicat, en vue d'une meilleure acceptation des changements qui les concerneront. Quant au SIGIV, il souhaite poursuivre le dialogue, en initiant une nouvelle démarche de concertation sur l'évolution des instances de pilotage et de suivi du CTMA dans sa phase de mise en œuvre. ■

Ce que le commanditaire en dit :

TÉMOIGNAGE

Benoît Savy, Président du SIGIV



À la création du SIGIV en 2014, je me suis engagé, politiquement, à mener à bien une gestion de l'eau et des milieux aquatiques cohérente à l'échelle du bassin, en mettant en place un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA).

En parallèle, les élus du SIGIV travaillent aux côtés des élus

des autres collectivités, notamment de la Communauté de Communes de Charente limousine, pour construire un projet de territoire dans lequel la problématique de l'eau et des milieux aquatiques tiendra une place relativement importante. Il s'agit de faire en sorte que le CTMA prenne en compte les caractéristiques du territoire et de mobiliser et d'impliquer le plus en amont possible tous les acteurs concernés à l'échelle du territoire dans la préparation de ce CTMA.

Très vite, je mesure les difficultés de cette entreprise, et les faiblesses inhérentes à ce territoire. En effet, celui-ci souffre d'un déficit de culture partenariale et de conscience collective du problème de l'eau. Le jeune syndicat agit sur un territoire vierge de toutes initiatives communes et structurées

sur la question, où il y a un manque d'acteurs suffisamment bien identifiés et moteurs et un éloignement d'un certain nombre d'élus et de structures de la problématique.

Le CTMA me semble une bonne occasion pour rassembler les acteurs du territoire et commencer à les faire travailler ensemble. Je suis convaincu à titre personnel de l'intérêt de faire évoluer les modes de gouvernance et de permettre aux élus d'aller à la rencontre des acteurs du territoire pour éclairer leurs décisions, plutôt que de travailler celles-ci en huis clos.

Si on ne discute pas, on ne peut pas se mettre d'accord ni sur des enjeux ni sur des actions communes et cohérentes.

L'Ifrée nous a appuyés dans nos actions de sensibilisation à destination des élus afin qu'ils comprennent ce qu'est un CTMA à l'échelle de notre territoire et l'intérêt de structurer une gestion de l'eau et des milieux de manière la plus concertée possible avec les acteurs concernés.

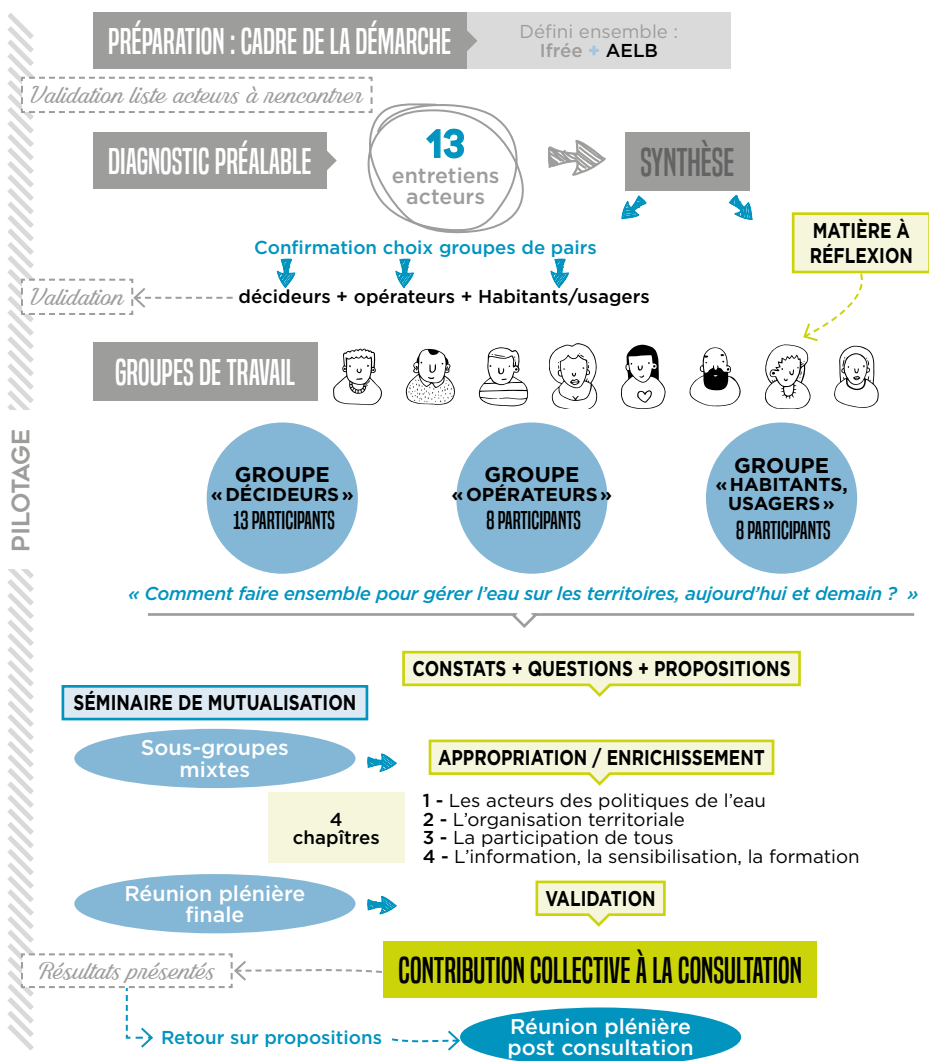
Mais, surtout, en 2 séances de travail, l'Ifrée nous a aidé à instaurer un véritable dialogue entre ces acteurs, ce qui n'existait pas auparavant. Cela nous a permis d'identifier et de nous mettre d'accord sur les enjeux de notre territoire en matière d'eau et de milieux aquatiques et de les hiérarchiser. Je suis agréablement surpris par ce résultat que je n'ai jamais vu dans mes mandats précédents. C'est une réussite, une réussite du dialogue.



CONSULTATION SUR LE SDAGE LOIRE-BRETAGNE

La mise en place de la nouvelle Directive Cadre sur l'Eau s'est appuyée sur des consultations de l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires autour de 4 grandes questions. L'Ifrée a été missionné par l'AELB pour travailler sur l'une de ces questions, concernant la gouvernance de l'eau sur le territoire. La consultation s'est déroulée en deux temps. L'Ifrée s'est adjoint l'expérience de Geysler pour réaliser cette démarche.

MENÉE DE LA CONSULTATION SUR LE SDAGE





Ce que le pilote du dispositif en dit :

ÉLÉMENTS D'ANALYSE DU CHARGÉ DE MISSION QUI A PILOTÉ LE PROJET

Des participants expérimentés

La difficulté à trouver des participant-e-s « habitant-e-s lambda » a finalement conduit à recruter des personnes ayant une culture de la participation (citoyen-ne-s déjà investi-e-s dans des instances participatives même si elles ne sont pas en lien avec l'eau), ce qui a constitué une richesse et une facilité pour le reste du travail. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas rechercher la participation des habitant-e-s qui ne sont pas présent-e-s habituellement dans ce type d'instance, mais cela souligne que cette participation n'est pas intuitive et naturelle pour tous et qu'il y a sans doute un temps à prendre avec les publics non habitués pour situer le sens et l'esprit de la participation par rapport à celui d'une prise de parole classique dans l'espace public qui peut être de nature revendicative...

Des modalités de travail favorisant la construction d'une parole collective

Dans un premier temps, **un travail entre pairs a permis à chacun-e d'évoluer dans une atmosphère rassurante**, d'échanger sur les visions respectives de la situation, de monter en compétences sur le sujet avec l'aide d'experts, puis, de produire une première contribution partagée. La montée en compétence est une étape importante pour chacun des groupes, même les décideurs ou les opérateurs, pourtant experts du thème, ont élargi leur connaissance du sujet et ont été plus à même de produire des idées nouvelles.

Dans un second temps, les 3 groupes se sont réunis dans le cadre d'un séminaire. Les quelques craintes des un-e-s et des autres à se retrouver ensemble en plénière ont été

vite oubliées grâce à la mise en confiance opérée par les animateur-ric-e-s. Les conditions d'animation proposées ont facilité la mise en commun des travaux des 3 groupes et la production d'une contribution collective, structurée et avisée. **Dans les groupes de travail mixtes, les temps d'écoute et de partage d'idées étaient régulés par les animateur-ric-e-s afin de garantir les règles du dialogue** : pas de jugement, « on peut ne pas être d'accord avec une idée mais on n'a pas le droit de s'opposer à une personne », vérifier qu'il n'y a pas d'agressivité, que les choses sont discutées et que personne n'essaie de faire passer une idée en force.

Une prise en compte de la parole de chacun

Dans le temps de délibération en plénière, une attention particulière était portée à l'équilibre des concessions entre les groupes (faire en sorte que ce ne soit pas toujours le groupe des citoyen-ne-s qui fasse des concessions face aux décideurs par exemple). On n'est plus ici dans une dynamique de démocratie représentative mais de dialogue territorial, qui peut nourrir au final les décisions des élu-e-s. Cette ténacité a permis **d'aller au bout des possibilités de remaniement du texte pour obtenir le consensus sur chaque proposition, sans pour autant écarter les idées individuelles**. Un participant souhaite par exemple inscrire l'importance de développer des partenariats entre collectivités gestionnaires et chercheurs, dans tous les domaines y compris les sciences humaines. Cette proposition n'est pas portée aussi fortement par les autres membres mais, ne rencontrant aucune critique, elle est validée et inscrite au document final. ■

Ce qu'en dit le commanditaire :

TÉMOIGNAGE

Claude Dallet, chef de service actions territoriales agriculture, milieux aquatiques, Agence de l'Eau Loire-Bretagne



La loi de 1964 sur la gouvernance de l'eau introduisait déjà une gouvernance intégrant les acteurs du territoire, à travers les comités de bassins.

Dans cette consultation, nous avons souhaité aller plus loin que la représentation des citoyens par

les élus et les associations présents dans ces instances, en ouvrant la réflexion à des citoyens lambda. Aujourd'hui les réponses aux problématiques ne sont plus uniquement techniques, elles interrogent le sens : quel partage de la ressource voulons-nous ? quelle agriculture, quelle économie, quel urbanisme pour prendre en compte les enjeux de l'eau ? La construction des réponses est forcément plus complexe et nécessite de confronter les besoins de tous. Si on ne peut prendre en compte les 100 000 habitants du bassin, on peut du moins intégrer aux débats quelques citoyens portant une vision d'habitant.

Élaborer une consultation s'adressant à l'ensemble des acteurs et usagers du territoire était un exercice difficile, dans lequel l'Ifrée a dû relever plusieurs défis.

Le premier était de les mobiliser sur une période de 6 mois, incluant des temps de travail sur une journée entière et parfois le week-end. L'animation proposée, permettant de générer des débats de qualité, de créer la confiance et une certaine synergie entre les participants, a permis à la mobilisation de rester intacte, sans essoufflement, sur toute la durée du dispositif.

Le deuxième était de permettre à des personnes ayant des niveaux de connaissance

et une appréhension du sujet très différents (décideurs, opérateurs et habitants) de s'impliquer ensemble dans une réflexion collective. Au final, cet amalgame a été réussi et la production s'en est ressentie : un document avec 40 propositions assidument pesées et validées par tous.

Le troisième enfin, était de permettre aux personnes issues des groupes « décideurs » et « opérateurs » et identifiées comme telles, d'investir sans contrainte le double registre professionnel et citoyen dans les débats, afin de les enrichir encore davantage. En tant que membre du groupe « décideurs » je me suis senti libre à la fois d'éclairer le débat par des données techniques, historiques ou juridiques quand cela me semblait opportun et de m'exprimer en tant que citoyen au même titre que d'autres habitants du territoire présents.



Paroles de participants :

TÉMOIGNAGE

Anne-Marie Dumas, habitante du territoire



Participer à une telle expérience avait du sens pour moi car je considère que le citoyen peut apporter une expertise d'usage, c'est-à-dire des éléments concrets utiles à la réflexion, dans une posture qui se situe en-dehors des jeux d'acteurs et des pressions auxquelles les élus peuvent être soumis.

Progresser avec tous

L'organisation du travail a permis de progresser de façon efficace. À chaque séance, des travaux en petits groupes étaient proposés. Malgré ma réticence initiale à cette modalité, dont j'ai souvent constaté qu'elle permettait surtout aux plus forts de prendre le dessus, j'ai été surprise de voir

qu'ici la confrontation des points de vue se faisait dans le respect mutuel, avec bienveillance et même un intérêt de tous pour identifier comment la diversité des visions des choses pouvait enrichir le débat. Cette alchimie positive doit sans doute beaucoup à l'animation qui a proposé un cadre sécurisant, des groupes n'excédant pas 10 personnes, des consignes de respect de la parole d'autrui... pas seulement données mais aussi mises en pratique tout au long des séances par l'animatrice ! **Ce qui m'a le plus marqué était la volonté constante de ne laisser aucun point de vue de côté, de progresser avec les contributions de tous.**



Permettre au participant de tenir les rôles

L'intérêt de l'accompagnement de l'Ifrée résidait aussi dans sa très grande flexibilité : il n'y avait pas un planning préétabli avec des temps de travail et des temps d'apports prédéfinis, c'étaient les participants qui définissaient leurs besoins au fur et à mesure des séances et l'Ifrée

qui mobilisait les spécialistes nécessaires pour éclairer les points que nous souhaitions approfondir lors de la séance suivante. C'était particulièrement motivant : **on était dans un cheminement intellectuel, nourri au fur et à mesure de nos questions.**

En fin de séance, il fallait ainsi repérer

les points qui nous semblaient prioritaires à éclairer pour la fois suivante. On ne serait sans doute pas arrivés à un résultat de la même qualité si on avait eu des apports classiques sans correspondance avec les points qu'on souhaitait questionner à ce moment-là.



Investissement réel et prise en compte par les décideurs

Le fait d'avoir eu un retour argumenté sur toutes nos propositions, alors même que l'Agence de l'Eau n'avait pas obligation de le faire, nous a donné le sentiment de l'intérêt réel porté à notre travail. C'est sans doute ce qui m'a donné envie de prolonger l'aventure en participant au groupe de travail sur la mise en place d'une instance participative citoyenne accolée à la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Clain. De plus, j'avais confiance dans la productivité des méthodes de travail et d'animation de l'Ifrée, avec qui j'avais déjà

vécu une très bonne expérience de co-construction.

Au final, **la confiance dans la qualité du travail qu'on allait pouvoir produire et dans la réelle écoute qu'il y aurait au bout, m'ont permis de m'investir dans cet exercice de citoyenneté active,**

alors même que je m'étais désengagé du conseil de développement local auquel je participais jusque-là. Dans les groupes de travail organisés par l'Ifrée les participants s'engagent à venir à toutes les réunions, ce qui fait qu'il y a une réelle continuité dans le travail, ce qui n'était plus le cas au conseil de développement.



CONCERTATION SUR LA MISE EN PLACE D'UNE INSTANCE PARTICIPATIVE CITOYENNE ACCOLÉE À LA CLE DU SAGE CLAIN

MENÉE DE LA CONCERTATION INSTANCE PARTICIPATIVE CITOYENNE SAGE CLAIN

PRÉPARATION : CADRE DE LA DÉMARCHE

Défini ensemble : Ifrée + **AELB** (commanditaire)
+ **SAGE Clain** (vice-pdt de la CLE + animateur du SAGE)

MOBILISATION DES ACTEURS

Prises de contact directes

TRAVAIL DE CONCERTATION

Participants consultation SDAGE préalable

+

Autres contacts pour élargir le public

SÉANCE
information préalable

⇒ Mise à niveau citoyens / actualités SAGE

SÉANCE 1

⇒ Préciser les intentions

SÉANCE 2

⇒ Explorer les expériences existantes

SÉANCE 3

⇒ Rédiger le projet

PROPOSITIONS SUR

RECRUTEMENT

FONCTIONNEMENT

MANDAT

3 RÉUNIONS : 16 PARTICIPANTS

Résultats présentés à la structure porteuse du SAGE / Validation technique

Résultats présentés à la CLE / Validation politique (en cours)

PILOTAGE

À l'issue de la consultation sur la question de la gouvernance de l'eau au niveau du SDAGE (cf. exp précédente), une des propositions des citoyen-ne-s participant-e-s a trouvé un écho favorable auprès de l'AELB et du bureau de la Commission Locale de l'eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du Clain. Il s'agit de la mise en place d'une instance participative pérenne de citoyen-ne-s qui puisse travailler aux côtés de la CLE.



Ce que le pilote du dispositif en dit :

ÉLÉMENTS D'ANALYSE DU CHARGÉ DE MISSION QUI A PILOTÉ LE PROJET

Le collectif de travail s'est appuyé en grande partie sur les participant-e-s déjà investi-e-s dans la consultation sur la gouvernance du SDAGE Loire-Bretagne. Néanmoins le groupe était ouvert : certain-e-s n'ont pas pu s'investir sur cette deuxième concertation tandis que deux citoyens et deux décideurs sont venus l'enrichir. Parmi eux, un élu du bureau de la CLE s'est notamment joint au groupe pour veiller à la cohérence des orientations prises avec le SAGE et pouvoir alerter les participants s'ils partent sur une fausse route.

Le travail sur les intentions a permis au groupe de réfléchir à la question « quand vous parlez de mieux impliquer le citoyen, que mettez-vous derrière ? quel intérêt y voyez-vous ? » et de tracer à grands traits de premières idées d'actions à mettre en œuvre dans les champs du mandat, du fonctionnement et du recrutement de l'instance.

Lors de la deuxième séance, les participant-e-s ont pu mesurer les vigilances à avoir à travers le **témoignage de Dominique Royoux, Directeur du laboratoire de recherche RURALITES de l'Université de Poitiers, sur ce qui se fait en matière**

d'instances participatives de citoyen-ne-s aujourd'hui. Il a par exemple insisté sur l'enjeu de ces instances qui est de créer des **lieux d'expression et d'échange** qui ne soient **pas organisés comme les instances classiques et militantes.** Il a également souligné **l'intérêt du tirage au sort** pour atteindre les citoyen-ne-s qui ne sont pas déjà impliqué-e-s sur une question et accéder à l'expertise d'usage dénuée de revendications.

La version définitive du document « projet », co-élaborée lors de la 3^e séance et validée en allers-retours de mails avec les participant-e-s, a d'abord été présentée à un bureau restreint de la CLE. Celui-ci a décidé d'en demander une présentation détaillée à destination de l'ensemble des 60 membres de la CLE, afin de mener la démarche jusqu'à son terme : le vote politique de la CLE sur ce projet. Si le projet est validé, le recrutement des premiers participant-e-s démarrera selon les indications de composition et de modalités inscrites dans la proposition, rediscutées et précisées avec les membres de la CLE. L'Ifrée devrait alors animer une première séance de travail pour mettre en route

cette instance de concertation autour de sujets peu traités par la CLE voire nouveaux et en développant un rôle d'interface entre la CLE et les citoyen-ne-s-habitant-e-s concernés du territoire.

Un projet motivant, des participants motivés

Le fait de travailler sur un projet expérimental et nouveau soulève beaucoup d'enthousiasme et de stimulation intellectuelle chez les participant-e-s. Certain-e-s ont d'abord participé à la consultation sur la gouvernance de l'eau dans les territoires et le travail sur ce projet d'instance est déjà la concrétisation d'une de leurs propositions. La confiance accordée par les décideurs a permis de poursuivre le travail dans de bonnes conditions. L'ambiance de travail s'en ressent : il y a un grand sérieux et une dynamique constructive dans le groupe qui gagne vite les nouveaux-elles arrivant-e-s. Le fait que le premier vice-président de la CLE se soit investi dans le travail aux côtés du groupe a été très important.

Il est devenu porteur de l'intérêt de la démarche, activant les choses quand c'était nécessaire auprès des autres décideurs.

Se mettre au service de l'efficacité du travail des participants

Le plus difficile est de rester fidèle aux idées du groupe, tout en étant très prudent sur le niveau de proposition que l'on peut se permettre de faire pour que le projet soit recevable par les membres de la CLE. Ne pas freiner la créativité des participant-e-s tout en ne les entraînant pas dans un projet utopique qui n'aura que peu de chances d'être accepté.

De la même façon il est important de remettre en forme les écrits issus des séances de travail afin de valoriser les idées clés et de structurer les propositions pour permettre aux membres de la CLE de se positionner sur les enjeux, les principes et moins sur des questions opérationnelles qui viendront davantage dans un deuxième temps. ■



Paroles de participants :

TÉMOIGNAGE

Laurent Lucaud, vice-président de la CLE



J'ai pu participer aux 2 premières réunions de travail organisées et j'ai trouvé le métissage des acteurs particulièrement riche pour les échanges : techniciens, représentants de structures et citoyens engagés, tous porteurs de questions et d'envie de débattre.

Les sujets qui touchent le grand cycle de l'eau

sont complexes, il y a des débats de techniciens très pointus. Même si les citoyens ne peuvent pas avoir le même niveau de connaissance que ces derniers, ils ont souvent un bagage éclairé de par leurs divers engagements. On pourrait espérer réunir autour des questions du grand cycle et du petit cycle de l'eau plus largement.

L'animation de ces réunions par l'Ifrée était à l'image de ce que nous poursuivions pour cette instance citoyenne : il y avait un cadre pour structurer les apports et les échanges, laissant la place à l'initiative « citoyenne » (des participants citoyens) pour aborder des sujets particuliers.

À côté des temps d'apports faits par l'animatrice et par des intervenants qu'elle mobilisait, il y avait toujours une place importante laissée au débat, qui était nourri par l'ensemble des apports.

Ce qui était le plus frappant était la bienveillance et la curiosité réelle qui régnaient, à la fois de la part de l'animatrice et aussi entre les acteurs présents : il y avait de vrais échanges d'informations, c'était très motivant.

Le travail n'est que commencé et il doit se poursuivre car il y a un enjeu important à trouver le bon type de gouvernance pour intégrer cette instance, qui devrait per-

mettre à ses participants de s'approprier des problématiques d'utilité publique et de populariser les travaux de la CLE auprès d'un public plus large. Nous devons porter un regard constructif et accueillant sur les propositions qui émergeront de ce travail et délibérer pour, si besoin, faire des propositions complémentaires ou alternatives afin d'aboutir à une gouvernance améliorée et acceptée par tous.



TÉMOIGNAGE

Anne-Marie Dumas, habitante du territoire



« Réfléchir à une des propositions issues de notre groupe de travail était une belle opportunité de continuité dans le travail, et surtout concernant cette proposition d'instance citoyenne pouvant venir en appui de la CLE, à laquelle nous tenions tout particulièrement et sur laquelle les décideurs se sont déclarés prêts à expérimenter !

Le travail en groupe mixte avec des opéra-

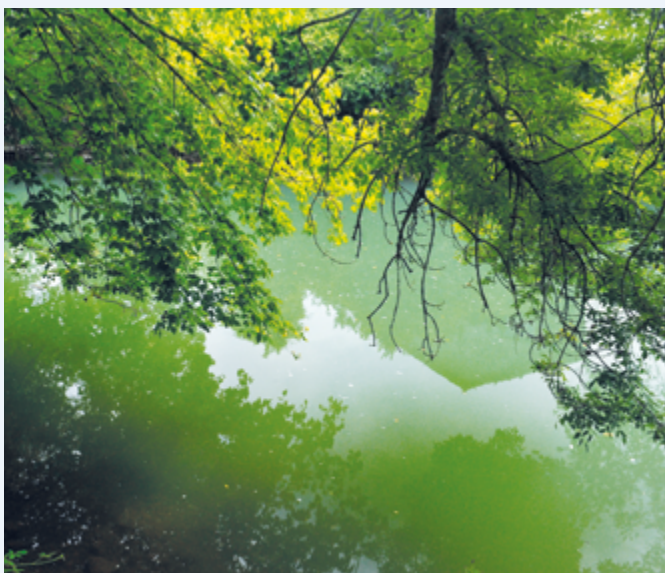
teurs et des décideurs a été particulièrement riche pour nous, citoyens. Il a notamment permis de décentrer notre regard de nos préoccupations de consommateur. Grâce au partage des expertises, nous ne voyions plus seulement l'eau qui coule du robinet, sa qualité et son coût, mais nous avons pu appréhender les interactions entre petit et grand cycle de l'eau et raisonner en termes de territoire.

Cela nous a permis de prendre conscience des enjeux et des contraintes existantes et de comprendre par exemple l'intérêt d'un prix de l'eau plus élevé pour une meilleure gestion.

Le travail sur l'instance citoyenne d'appui à la CLE s'est attaché à définir des principes de fonctionnement et des champs à investir. Nous avons par exemple proposé que soient abordés les principaux enjeux du territoire, pour éclairer la CLE de nos points de vue de citoyens usagers et d'habitants, neutres au regard des lobbies des différents acteurs. Mais aussi des thèmes que la

CLE abordait peu, comme les substances médicamenteuses présentes dans les rejets d'eau par exemple. Nous avons aussi proposé que, sur chaque question abordée, ce soient l'ensemble des points de vue exprimés dans l'instance citoyenne qui soient portés à la connaissance de la CLE et non un avis unique ayant demandé un travail de consensus préalable.

Si cette instance voit le jour et qu'elle fonctionne de façon satisfaisante, je ne doute pas que cela permettra réellement de faire bouger les lignes en termes de gouvernance de l'eau sur le territoire !





L'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée) est un organisme partenarial créé en 1996, qui se place au service du dialogue environnemental et de l'aide à la décision.

L'Ifrée a développé un savoir-faire autour des démarches participatives à travers des formations professionnelles (plusieurs formations courtes et une formation longue qualifiante « pilote de dispositifs participatifs »), des accompagnements de démarches de développement durable, le pilotage de concertations et de consultations... Les collaborations avec l'association Geysier ont nourri notre réflexion dans ce domaine. Depuis 2017, nous sommes membres, à ses côtés, de Comédie (Concertation, médiation, environnement), structure ressource qui anime une plateforme d'information proposant des ressources pour l'auto-formation sur la question : www.comedie.org.

Merci à toutes les personnes que nous avons accompagnées sur le chemin d'une concertation et aux participants sollicités, d'avoir bien voulu témoigner de cette expérience et de ce qu'elle leur a apporté.

Les chargés de mission Ifrée interviewés comme pilotes des expériences présentées :

Laurence Cardinal-André, Marie Eraud, Raoul Girand.

Rédaction finale des textes : Annie Bauer, Ifrée.

Crédits photographiques :

Adobe Stock : couverture, pages 10, 15, 18-19, 23

SECO : pages 2, 3, 17, 20, 28

SIEPDEP : pages 7, 8, 9

SEV : pages 12, 14

JL Aubert / AELB : pages 24, 25, 29, 30

Conception graphique et réalisation :

contact@nathalielouvet.fr

Impression : Actiade  sur papier Novatech 100% PEFC certifié.





L'Ifrée est partenaire de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne depuis de nombreuses années pour la mise en œuvre du dialogue territorial auprès des acteurs concernés par la gestion intégrée de l'eau.

Nous faisons ici un retour de quelques expériences, qui a pour but tout à la fois d'illustrer ce que peuvent être les démarches de dialogue entre acteurs sur la question de l'eau, ce qu'elles produisent concrètement sur les territoires et de tirer quelques points de repère qui pourront être utiles aux futurs opérateurs et commanditaires.

Si la concertation ne permet pas de toujours trouver la solution idéale à tous les problèmes, elle reste cependant la meilleure méthode pour éclairer les décisions à prendre sur un territoire en prenant en compte la multiplicité des acteurs. Nous le savons toutes et tous, la question de l'eau et de sa gestion est complexe, qu'il s'agisse de la préservation de sa qualité ou des milieux aquatiques. Mais tous les syndicats d'eau, de rivière ou animateurs des schémas de gestion de l'eau qui ont essayé la concertation le disent : aujourd'hui nous n'envisageons plus de programmer des actions sans associer les personnes directement concernées par ces décisions à une réflexion préalable.

SUIVEZ-NOUS

@ifree79360

CONTACT

Francis THUBÉ, *directeur*
Raoul GIRAND, *coordonateur*

Ifrée

405, route de Prissé-la-Charrière
79360 Villiers-en-Bois
+33 (0)5 49 09 64 92
ifree@ifree.asso.fr
www.ifree.asso.fr

Soutenu financièrement



Sous le Haut Patronage

